Mr. Dubanca

L'academie m'ayant chargé dexaminer deux bandages, l'un simple, l'autre double, presentés par le Sr. Dubenca Coutellier, j'ai cru necessaire d'en donner une des=
=cription qui n'est pas dans son memoire.

Le Bandage simple est Composé d'un chassis de quatre lames d'acier, representant un quarré irregulier, la lame superieure a huit pouces et demi, l'inferieure quatre pouces, la branche laterale qui porte la pelotte quatre pouces, l'autre trois pouces, sur un et demi servant de support à une lame d'acier à ressort, étroite et fixée par en haut, libre et large en enbas, matelassée et disposée pour former une pelotte à soufflet. une ceinture large de quatre pouces, et longue d'environ trente huit, sert à fixer le chassis ; un souscuisse y est attaché au bas de la pelotte. le bandage double ressemble en tout au précédent a l'exception que chaque branche laterale porte une pelotte.

D'aprés l'essay que j'ai fait de ces bandages, j'ai remarqué que la Ceinture n'offre pas de point d'appuy solide pour les pelottes, et nous presente les deffauts du brayer a Ceinture molle. le Sr. Dubenca sentant l'insuffisance de sa Ceinture a paru vouloir y suppleer par le chassis sur lequel il a fixé les pelottes

ARC 16 d 1 n°18

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Mais ce moyen est nonseulement insuffisant en
ce que le chassis n'a pas un point d'appuy solide,
mais meme est nuisible en s'opposant par ses
dimensions aux mouvemens étendus du tronc sur
les cuisses, et génant le pubis et l'os des isles. les pelottes
a soufflet ne sont pas de nouvelle invention, il y a longtemps
quelles ont été proposées et reconnues insuffisantes, par
ce que leur point d'appuy n'a que très peu d'étendue
et que leur effet est incertain, les pelottes des bandages
proposés ont en outre L'inconvenient de comprimer
les cordons des vaisseaux spermatiques, et d'y pouvoir
determiner tous les accidens d'une forte pression.

Ces bandages nonseulement reunissent ~~tous~~ les
deffauts de plusieurs que l'experience a rejettés, mais
même ils n'ont pas les avantages de ceux dont on se sert
ordinairement avec succês, ce qui ~~nous~~ determine
a prononcer que L'academie n'en peut tirer aucun
avantage, et quelle doit absolument les rejetter.

Deliberé à Paris ce 3 may 1787.

Pipelet 3.eme